BVDGETPRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n°: DCP_2023_0291 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision: 15/09/2023

Obiet : Décision modificative de la décision 2023_0239

Nature: Arrêtés individuels

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 15/09/2023 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte: d_cision modif 23.004.pdf

Annexes:

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte: 059-215905993-20230915-DCP_2023_0291-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 15/09/2023



Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq BP 80479 59208 Tourcoing Cedex

Tél.: 03 20 23 37 00 Fax: 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

×

××

SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

DCPAJI_2023_0291

<u>Objet</u>: Décision modificative de la Décision n°2023-0239 portant attribution du marché relatif à la fourniture des tenues image de la Ville (23.004).

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 4° ;

Vu l'arrêté DCPAJI 2022-0088 du 04 octobre 2022 portant délégation de signature à Monsieur VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire ;

Vu l'article R2122-2 du Code de la Commande Publique ;

Vu la Décision DCPAJI 2023_0239 portant attribution du marché relatif à la fourniture des tenues image de la Ville pour la Ville de Tourcoing ;

Suite à la procédure de passation de l'Accord-Cadre de Fournitures « Achat de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle pour les agents de la Ville de Tourcoing » (appel d'offres), le lot 1 « Tenue Image de la Ville » a été déclarée infructueux ;

Considérant que le lot 1 a été relancé sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R2122-2 du code de la Commande Publique ;

Considérant l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres réunie le 19/07/23 ;

Considérant la nécessité de recourir à un marché « Fournitures des Tenues Images de la Ville » pour les agents de la Ville de Tourcoing.

DECIDONS

Article 1er: D'attribuer le marché 23.004 » Fournitures des Tenues Image de la Ville » à la société PROTEC NORD sis 683 rue du Chemin vert – CRT n°3 à FRETIN (59273).

Le marché est conclu pour un montant annuel maximum de 47 000 euros HT.

La durée d'exécution du marché commence à courir à partir de sa date de notification pour une durée d'un an reconductible trois fois pour la même durée.

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Article 3: La présente décision annule et remplace la Décision n°2023-0239.

Article 4 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

<u>Article 5</u>: Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

<u>Article 6</u>: La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le

15 SEP. 2023

Pour le Maire et par délégation Le Premier Adjoint

Jean-Marie VUYLSTEKER

Accusé réception en Préfecture le : 15 SEP. 2023

Publié sur le site de la Ville le : 15 SEP. 2023